

LOU BECAN

N° 41
décembre
2019

Bulletin d'informations municipales
Saint-Julien-en-Vercors



Inauguration des travaux du village



La chouette de Caméra en campagne

Spectacle de Noël des Vercoquins



La Fête du Bleu



Le mot du maire

SOMMAIRE

Edito / état-civil	2
Pages de la mairie	3
Grange Marcon	4
Coupures électriques	6
CTE de la CCRV	7
Prochaines élections	8
Nouvelles de l'école	9
Mise au vert	10
Parole aux associations	11
Découverte improbable	13
Bienveilleur Bournillon	14
Fête de la pomme	16
Michèle Bonnard	17
Mémoire du loup	18
Nouveaux habitants	19
Elle nous a quittés	19
Pédale douce	20
Maraîcher à Rencurel	21
Portraits d'agriculteurs	22
Infos pratique	27
Rétro photos	28

Nous sommes heureux de vous adresser le dernier *Lou Becan* du mandat et la proximité des élections explique que les pages consacrées à la vie municipale soient plus réduites. Le semestre écoulé aura démontré la vitalité de nos communes avec notamment l'organisation de la Fête du Bleu en juillet. Avec Saint-Martin et Rencurel, ce fut une belle aventure qui a rassemblé toutes les bonnes volontés des trois villages. Bien sûr la météo n'a pas été de notre côté mais la richesse des rencontres, l'entente entre bénévoles, le dynamisme et la bonne humeur ambiante auront largement effacé les nuages et les inévitables tensions qui surgissent lors de tels événements. Marjurel aura su fédérer et démontrer combien les habitants sont prêts à se mobiliser pour relever d'ambitieux défis. Espérons d'ailleurs que l'esprit de Marjurel puisse continuer à vivre et à œuvrer en faveur de fêtes tournantes dans nos trois villages! Début août, la 10e édition de Caméra en campagne a aussi été une belle réussite : à la qualité de la programmation, à la bonne humeur habituelle, est venue s'ajouter la réussite de l'aménagement de l'appentis de la grange qui a contribué à donner à cette édition une ampleur particulière. Une pensée émue et un hommage appuyé à Ronald Hubscher, instigateur de ces rencontres qui, bien qu'étant toujours impliqué dans la programmation, a décidé de laisser la présidence de l'association et bon courage à Marie-Claude Sardin qui lui succède pour cette 11e édition. Dans un autre registre j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Laurence Droque, Valentine Fournier-Barat et Isabelle Benoît au sein de l'école. Je vous adresse enfin mes vœux les meilleurs pour cette année 2020 en espérant vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie le 11 janvier !

Pierre-Louis Fillet, maire

AGENDA

DATE	LIEU	MANIFESTATION	HORAIRES
Samedi 11 janvier	Salle des Fêtes	Vœux de la municipalité	18h00
Lundi 13 janvier	Salle du Fouillet	Conseil Municipal	20h30
Lundi 3 février	Salle du Fouillet	Conseil Municipal	20h30
Dimanche 9 février	Salle des Fêtes	Repas de la Saint-Blaise	12h
Dimanche 23 février	Eglise	CONCERT Ensemble Duodecim Baroque allemand	17h30
Dimanche 1er mars		TransVercorsNordic	Sous réserve
Lundi 2 mars	Salle du Fouillet	Conseil Municipal	20h30
Dimanche 15 mars	Salle du Fouillet	1er tour des élections municipales	De 8h à 18h
Dimanche 22 mars	Salle du Fouillet	2e tour des élections municipales	De 8h à 18h

Juillet à décembre 2019

ELLES/ILS/ SE SONT MARIÉ(E)S

- *Reynolds Butari et Céline Fillet, le 1er septembre
- *Laurent Piel et Séverine Glenat, le 7 septembre

INHUMÉE AU CIMETIÈRE

- *Paulette Callet-Ravat née Mottet, 85 ans, décédée le 9 septembre à La Tronche, inhumée le 12 septembre.

Bulletin Municipal *Lou Becan* Mairie—26420 Saint-Julien-en-Vercors

Directeur de publication : Pierre-Louis Fillet
Ont participé à ce numéro : Marie-Odile Baudrier, Jean-Luc Destombes, Gilles Chazot, Pierre Hustache, Françoise Chatelan, Maylis Léonard, Nadège Fillet, Pierre-Louis Fillet, Claudine Thiault, Denis Poitou, N° ISSN : 1632-2797
Imprimé à Numéricopie de Villard-de-Lans à 200 exemplaires

ETAT CIVIL

Les pages de la MAIRIE

Des pages municipales volontairement réduites

Du fait de la proximité des prochaines élections municipales, il a été décidé de réduire significativement les pages consacrées à l'action du conseil. Avec une exception pour le dossier de la grange Marcon puisqu'il semble important de tenir informés les habitants de l'avancée de cette démarche participative qui se poursuit.

Changement dans les logements communaux

Les deux appartements de la mairie ont été libérés suite au départ de l'entreprise Hydrophy. L'appartement nord est en travaux car il n'avait pas été rénové depuis longtemps ; un jeune couple devrait s'y installer au printemps. L'appartement sud a été loué, dès le mois de septembre, à Thierry Ségura, fils de Paulette.

Attention ! Présence de Mérule à Saint-Julien

Le propriétaire de la maison dite "Marcon" située sur la place de l'église (rien à voir avec la grange !), a signalé en mairie la présence de Mérule dans le bâtiment actuellement en vente. La "Mérule pleureuse" est un champignon du bois qui se développe dans les maisons souffrant de problèmes d'humidité. Une telle invasion est souvent très problématique : le champignon est invasif et ainsi surnommé "la lèpre des maisons". Le champignon est développé dans le nord et l'ouest de la France. La DDT de la Drôme signale que très peu de cas ont été recensés dans le département (plusieurs à Valence et un à Dieulefit seulement).

Conformément à ce que la réglementation impose la mairie a signalé officiellement le cas à la DDT. Elle a également adressé un courrier à tous les propriétaires riverains afin de les appeler à la vigilance et à la surveillance. Elle a demandé à Monsieur Marcon de procéder aux traitements adaptés dans les plus brefs délais et, comme la loi l'exige, d'en tenir informée la mairie. Si d'autres cas devaient être signalés sur la commune, le Préfet prendrait alors un arrêté rendant obligatoire l'élaboration d'un diagnostic Mérule avant toute vente sur Saint-Julien.

Des nouvelles de la Maison de Santé du Vercors

Longtemps attendue, en travaux depuis 2017, la voici enfin livrée par la Communauté de Communes : la maison de santé pluridisciplinaire de La Chapelle-en-Vercors a accueilli ses premiers occupants en novembre. Vous y trouverez trois kinés au rez-de-chaussée. Au premier étage, deux infirmières et un infirmier ainsi qu'un médecin ; et à compter de janvier 2020, une 2e jeune médecin, Justine Delorme qui vit par ailleurs à Saint-Martin. Pour l'instant l'étage du dentiste n'est pas occupé mais dans l'attente de l'accueil d'un dentiste, d'autres professionnels pourraient proposer des permanences ponctuelles.



Dernière bonne nouvelle enfin, la probable installation d'un opticien au rez-de-chaussée : il s'agira de l'antenne d'un autre magasin de la région et cet opticien sera ouvert probablement deux ou trois jours par semaine !

AUTORISATIONS D'URBANISME DÉLIVRÉES

► DÉCLARATIONS PRÉALABES

PERROUD Patrice : rénovation de la toiture et des façades et remplacement des baies vitrées à la Martelière.

BLANC Daniel : ravalement des façades à Ponçon.

Entreprise PIE pour BOTTON Nathalie : installation d'une centrale photovoltaïque au village.

RIMET VAISSIERE Stéphanie : modification des ouvertures (portes et fenêtres) aux Orcets.

► CERTIFICATS D'URBANISME

RIMET Maurice : prorogation d'une année pour un projet de construction d'une habitation aux Clots.

► PERMIS DE CONSTRUIRE (EN COURS D'INSTRUCTION)

DAVID Ludovic : ajout de bungalows de chantier sur bungalows existants à la Madone.

MALSANG Marie-Josèphe : construction d'un bâtiment agricole aux Domarières.

FABRE Simon et COLLADO Alicia : demande de modification du permis concernant le hangar à la Madone



Seul dossier municipal sur lequel il est important de revenir : la rénovation de la grange Marcon et l'aménagement des terrains autour pour lesquels une réunion de travail a été organisée en décembre avec les habitants.

Ce foncier (une grange et 1,5 hectares acquis en 2013 par la commune) a tout d'abord été utilisé pour la réalisation d'autres projets communaux : création d'un nouvel accès pour l'école et la crèche, d'une aire de retournement et d'un parking au nord ; puis création d'un nouveau parking derrière la grange lors des travaux de la traversée du village ; aménagement d'un jardin de village au sud de la grange et de l'appentis Est de celle-ci ; création d'un parking pour la salle des fêtes... Tous ces travaux ont été inaugurés en septembre, le jour du repas des habitants, en présence de la sous-Préfète, de la présidente du Département, et de nombreux élus locaux.

L'aménagement global de la grange et des terrains est un projet de longue haleine qui s'étendra sur plusieurs années. Dès 2017 le CAUE de la Drôme a été sollicité afin d'accompagner la commune dans ses réflexions.

Rapidement il est apparu essentiel que ce projet associe largement les habitants dans une démarche de coconstruction (et non pas seulement d'information ou de concertation). L'avenir du village appartient à chacun et ces approches participatives sont en phase avec l'attente

de nombreux citoyens. C'est dans cette optique qu'une première réunion publique a permis de rassembler les habitants en février 2018.

Il est aussi apparu essentiel de travailler avec les communes de Saint-Martin et Rencurel (d'autres projets communs ont été conduits comme le 11 novembre 2018, la Fête du Bleu...) car les besoins de la population doivent être pensés à une échelle plus large. Il est essentiel de trouver de vraies complémentarités avec ce qui existe ailleurs. Les élus des deux communes voisines sont ainsi associés au pilotage du projet, de même que le Parc et la Communauté des Communes.

Le CAUE a ensuite accompagné les élus dans le recrutement d'une équipe de maîtrise d'oeuvre, avec de multiples compétences : architectes, paysagistes, bureau d'étude structure, fluide, VRD... Le recrutement s'est effectué cet été.

En septembre, la commune a été lauréate d'un appel à projet lancé par le Département pour accompagner des projets de redynamisation de centres-villages. Cela permettra de bénéficier de 50% d'aides sur les études, avant même les travaux, puis de bonification des taux de subventions du Département lors de la réalisation : pour les travaux, 60% sont ainsi déjà acquis du Département.

L'une des premières missions confiées aux bureaux d'étude a été d'organiser une nouvelle réunion publique à destination des habitants après une trop longue pose dans le projet. L'équipe de maîtrise dispose d'ailleurs de compétences et d'expériences dans les démarches participatives (ce qui était un

critère important lors du recrutement).

Cette réunion publique s'est déroulée samedi 7 décembre au matin, à la salle des fêtes. Une cinquantaine de personnes s'est déplacée pour un temps d'échanges particulièrement riche aux dires des participants représentant un panel large : habitants du village et des hameaux, jeunes et retraités, nouveaux arrivants ou habitants établis de longue date, résidents principaux ou secondaires, habitants des autres communes... De quoi nourrir les débats dans une ambiance sereine et constructive. Avant de démarrer le travail en atelier, quelques rappels ont été faits sur la démarche. Le bureau d'étude a présenté l'organisation de la matinée.

La réunion de 2018 avait permis aux habitants d'exprimer leurs attentes. Le bureau d'étude a repris ces éléments et il a proposé des scénarios les intégrant ainsi que des souhaits des élus. Les participants ont travaillé en atelier d'une dizaine de personnes sur deux sujets : l'aménagement de la grange Marcon et l'aménagement des terrains.

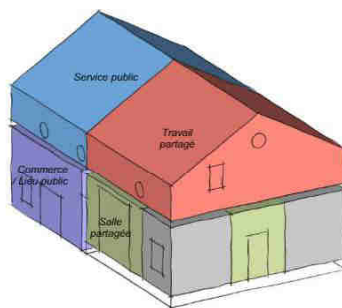
Concernant la grange, plusieurs pistes ont été discutées, modulées, amendées : la création d'un espace de services publics (mairie, agence postale ou autre) ; l'aménagement de lieux pour la vie du village et de ses associations (sport, culture, patrimoine...) ; la création d'activités économiques (tiers-lieux, commerce...). L'idée serait d'aménager 2 niveaux pleins avec éventuellement un demi-niveau supplémentaire, tout en conservant l'appentis extérieur tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Concernant les terrains, les élus ont rappelé la volonté de créer un réseau de chaleur avec une chaufferie bois unique pour desservir tous les bâtiments publics : mairie, école, crèche, grange Marcon, salle des fêtes voire logements de la Poste et du presbytère.

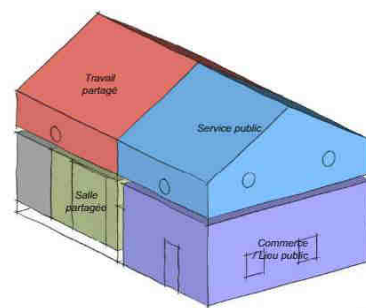
D'autres éléments ont été proposés et plusieurs ont suscité une large adhésion : liaisons piétonnes pour relier tous les secteurs, entre la crèche et la salle des fêtes ; construction de logements semi-collectifs dans la partie haute de la parcelle constructible ; création d'un espace de jeux pour les jeunes ; création de jardins partagés ; aménagement paysager des parkings nord afin de mieux soigner l'entrée du village.

Tous ces éléments vont être travaillés par le bureau d'étude. Une autre réunion publique similaire sera organisée en février.

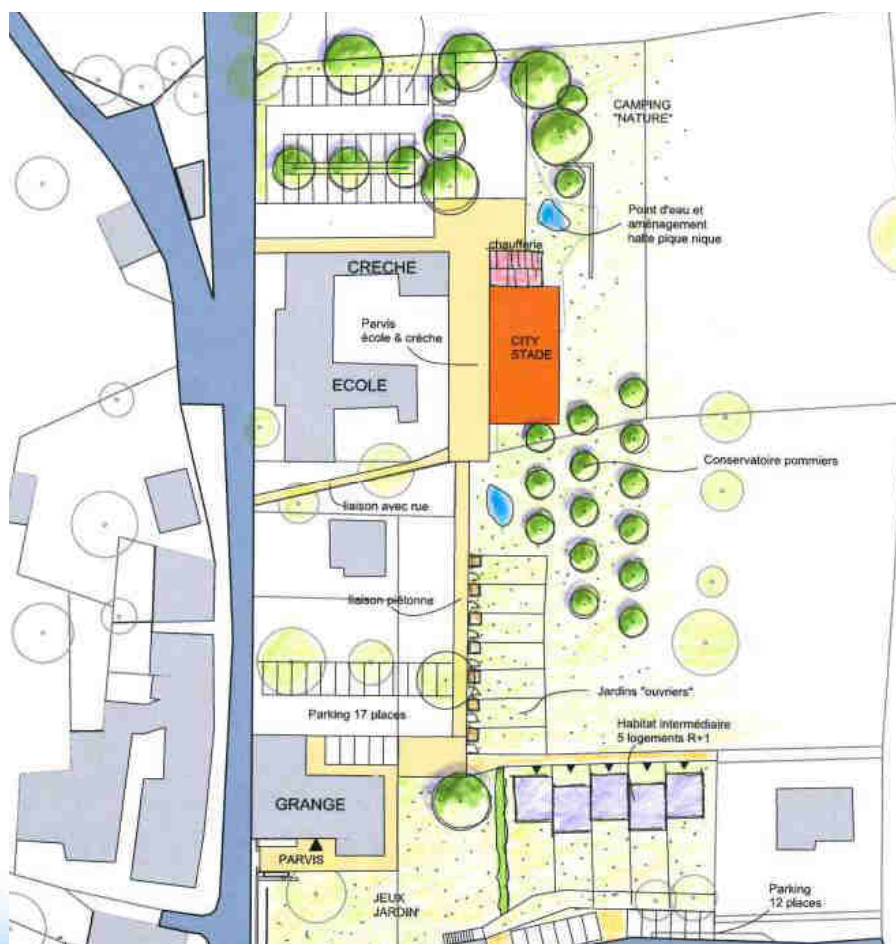
Parmi les points évoqués lors de la réunion, figurait la question financière. Les élus ont souhaité montrer qu'il fallait prendre le sujet au sérieux mais que des montages financiers plausibles étaient envisageables pour la réalisation du projet. Il a également été souligné que les espaces libérés par la mairie dans le bâtiment actuel pourraient trouver d'autres usages (pôle petite enfance...). Les élus ont enfin rappelé que l'objectif du projet est de rendre le village plus attractif dans sa globalité, avec la création de services et d'activités économiques, afin d'inciter à la réouverture des maisons du village actuellement fermées.



Vue SO



Vue NE





COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE : L'ÉPISODE NEIGEUX DU 15 NOVEMBRE

Le Vercors et le nord Drôme ont connu un épisode neigeux intense à la mi-novembre. Celui-ci a occasionné des dégâts sans précédent avec des réseaux fortement impactés générant de longues coupures de l'alimentation électrique et de la couverture téléphonique pour de nombreux foyers (sans oublier tout ce que cela a pu entraîner en chaîne : coupure de chauffage, de l'alimentation en eau...). 88 000 compteurs ont ainsi été impactés en Drôme.

A Saint-Julien, la situation a été assez variable. Globalement les habitants ont été moins durement impactés que ceux des communes voisines mais certains ont néanmoins connu plusieurs jours sans électricité ni téléphone.

La plupart des habitations ont connu une coupure d'électricité dans la nuit de jeudi 14 à vendredi 15. Les habitants du sud (notamment la Prette Sud, la Ma-trassière, les Domarières, les Alberts, les Combettes, Picot) n'ont retrouvé l'électricité que le lundi 18 novembre en début d'après-midi alors que pour le reste de la commune, la situation a été globalement rétablie dès le vendredi à la mi-journée malgré d'autres coupures plus ponctuelles durant le week-end.

Les conséquences de cet épisode neigeux ont conduit les élus de Saint-Julien, ceux du Royans-Vercors, les autorités préfectorales et nos parlementaires, à réfléchir aux dysfonctionnements et aux fragilités ainsi mis en lumière.

L'alimentation électrique de la commune

Tout d'abord cet épisode rappelle que la commune est alimentée électriquement depuis deux directions. Les hameaux du sud mentionnés ci-dessus sont desservis par une ligne montant de Saint-Martin et un poste électrique situé vers Picot.

A l'inverse le reste de la commune est alimenté depuis le nord par un réseau venant des gorges de la Bourne qui a été

beaucoup moins impacté.

Les élus souhaitent donc connaître plus précisément les faiblesses du réseau communal. ENEDIS a été interrogé et l'opérateur accompagnera la commune afin de voir comment sécuriser l'ensemble du réseau, sachant que le fort taux d'enfouissement communal des lignes a permis de limiter les problèmes.

Les coupures de communication

Le point qui a sans doute le plus interpellé les habitants, les élus et les autorités préfectorales a été la coupure totale de réseau téléphonique durant de longues heures voire plusieurs jours. Même si encore une fois la situation de Saint-Julien a été moins critique qu'ailleurs, cette impossibilité d'émettre le moindre appel vers l'extérieur a inquiété. Que se serait-il passé en cas d'urgence vitale? Beaucoup ont en effet constaté que la mention « Sauf appel d'urgence » de nos téléphones ne fonctionnait pas. C'est tout d'abord l'état des lignes téléphoniques d'Orange qui nous interpelle. Nous avons signalé depuis de nombreuses années que certaines lignes étaient en très mauvais état : à ces interpellations répétées les services d'Orange ont systématiquement répondu qu'ils n'intervenaient plus en préventif. Cette volonté de se contenter de réparer en cas de panne pose des problèmes majeurs quand, face à un tel épisode, la plupart des points faibles signalés, cèdent simultanément. Dans de telles conditions, certaines habitations ont dû attendre plus d'un mois pour que la ligne soit réparée. Les élus souhaitent profiter de cet épisode pour interpellier Orange concernant ses obligations de service universel.

Par ailleurs, les élus ont aussi réfléchi à la possibilité de disposer d'un téléphone satellitaire (ou une autre solution technique) qui puisse fonctionner de manière permanente, indépendamment

des aléas des réseaux téléphoniques et électriques. L'idée serait de disposer d'un téléphone en mairie et qui puisse être utilisé en toutes circonstances. Compte tenu du coût d'acquisition, un appui financier et technique sera demandé aux services de l'Etat, en lien avec les communes voisines.

La gestion de l'urgence et la solidarité

L'épisode a en effet démontré combien les solidarités de voisinage étaient fortes, surtout dans les hameaux qui ont connu de longues coupures.

Néanmoins, les élus ont eu le sentiment de ne pas s'être suffisamment organisés, même si certains ont visité plusieurs maisons coupées d'électricité.

Plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées : organiser la diffusion d'informations ou aller recueillir des nouvelles des habitants en mettant en place le tour des hameaux avec un groupe de personnes qui feraient ensuite remonter les informations en mairie. Apporter une attention particulière aux personnes âgées, seules ou malades. Recenser tout le matériel disponible que les habitants pourraient partager (groupe électrogène par exemple). Réfléchir à la mise à disposition de salles communales et de matériel acquis par la mairie (groupe électrogène...). Réfléchir au final avec toutes les personnes intéressées à une meilleure anticipation de la gestion d'un épisode similaire à celui que nous avons connus.

URGENT | DERNIÈRE MINUTE | LE SDED INFORME QU'EN VERTU D'UN TEXTE DE 2016, TOUTE INTERRUPTION D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE D'UNE DURÉE SUPÉRIEURE À 5 HEURES DUE À UNE DÉFAILLANCE DU RÉSEAU DONNE DROIT À UNE INDEMNITÉ. CELA EST AUTOMATIQUE : LE VERSEMENT NE NÉCESSITE AUCUNE DÉMARCHE DES USAGERS. ELLE SERA PAYÉE AUTOMATIQUEMENT PAR LES FOURNISSEURS.

LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA C.C.R.V.

Marie-Odile Baudrier

Nous avons connu à l'automne 2019 des périodes d'intempéries et de coupures d'électricité/réseau/téléphone qui amènent à se poser des questions.

Comment rester un territoire moderne tout en innovant et en déployant des actions concrètes pour réaliser une transition écologique et solidaire?

La CCRV (Communauté de communes du Royans-Vercors) s'est tournée vers l'Etat qui souhaite soutenir et accompagner « la transition écologique des territoires ». Il signe avec ces territoires, en particulier avec les Communautés de Communes, des Contrats de Transition Ecologique. La CCRV a déposé une candidature et a été sélectionnée par l'Etat, pour constituer un de ces Contrats de Transition Ecologique (CTE).

Christophe Morini, Vice-président en charge de l'environnement et de l'énergie à la CCRV anime et porte ce projet. Ce CTE consiste en un programme d'actions concrètes à déployer sur le territoire de la CCRV dans les 3 ou 4 ans à venir, avec des engagements précis et des objectifs de résultat. Ces actions consistent notamment à transformer nos manières de nous déplacer, de nous chauffer, de nous alimenter, ainsi que nos modes de production et de consommation d'énergie.

Il s'agit d'œuvrer en faveur :

- des mobilités décarbonées et partagées
- des approvisionnements circuits-courts
- de la modération énergétique
- de la réduction des déchets
- du recyclage et de la réutilisation des objets et des matériaux.

Les actions intégrées au CTE ne bénéficient pas de financements spécifiques mais l'Etat s'engage sur un accompagnement personnalisé par les services concernés afin de mobiliser au mieux et prioritairement les aides et subventions existantes.

Quelles sont les 5 orientations stratégiques du CTE du Royans-Vercors?

Elles ont été décidées à partir des particularités du territoire.

1. **Mobilités:** Révolutionner les mobilités rurale et touristique pour s'affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions de GES



La Chapelle en Vercors le 22 octobre

2. **Energies:** Réduire les consommations d'énergie, produire et utiliser des énergies renouvelables

3. **Economie et agriculture:** Produire de manière durable, consommer des produits et services locaux de qualité

4. **Environnement:** Limiter les déchets et les pollutions, protéger la biodiversité

5. **Ancrage territorial et gouvernance:** Sensibiliser, associer, collaborer, montrer l'exemple

Par qui sont portées ces actions?

Tous les acteurs souhaitant œuvrer à la transformation écologique de notre territoire, publics comme privés, ont été invités à participer à la construction de ce programme.

Ce sont donc les collectivités, les acteurs économiques, les producteurs locaux, les associations et les habitants du territoire.

Une réunion de lancement s'est tenue le 22 octobre à La Chapelle-en-Vercors.

Cinq ateliers participatifs correspondant aux 5 orientations stratégiques du CTE ont permis de faire émerger des actions prioritaires.

Etaient présents le 22 octobre, :

- Des acteurs institutionnels : Sous-Préfète de Die, Département, PNRV, DDT, Région, Chambre d'Agriculture 26
- Des représentants des collectivités locales (CCRV et communes)

Des acteurs associatifs et d'entreprises : VercorSoleil, Radio Royans, l'Hôtel Bellier, l'Office de tourisme, EDF Hydro-Alpes,

Bruit du Plac'Art, Piste Recyclable, Tool-teck, Mille Traces, Compost et Territoires, CentreSocial LaPaz, BougeTranquille, Caravélo ;

Des experts du domaine de l'énergie : SDED, ADIL, SOLIHA ;

Des citoyens et représentants de collectifs citoyens ;

Des experts de la mobilité: CEREMA, Dromolib.

Parmi **ces actions prioritaires**, piochons quelques exemples :

Développer l'autostop et le covoiturage : créer des nouvelles aires de stationnement et des arrêts spécifiques (action 1.3)

Coordonner et amplifier les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés (action 2.1)

Etudier la faisabilité de la mise en place d'ateliers collectifs de transformation des produits agricoles (action 3.1)

Mettre en place un partenariat entre les recycleries, les ateliers de réparation et les déchetteries pour limiter et valoriser les déchets (action 4.1)

Créer un journal de la transition pour susciter une grande adhésion de la population à la démarche de transition (action 5.3)

Le compte rendu de l'atelier du 22 octobre, est sur le site de la CCRV, vous y trouverez un tableau de synthèse de toutes les actions proposées.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les 15 et 22 mars 2020 seront désignés les 11 membres du conseil municipal. A cette occasion, Lou Becan propose quelques rappels sur les modalités de ce scrutin.

QUI ÉLIT-ON ?

Sont élus les membres du conseil municipal, appelés conseillers municipaux qui, une fois élus, désignent, en leur sein, le maire et ses adjoint(e)s (3 maximum). Le mandat est de 6 ans (2020-2026).

QUI PEUT-ÊTRE CANDIDAT ?

Il faut être âgé de 18 ans ou plus au 15 mars 2020, ne pas être frappé d'inéligibilité, ne pas être sous tutelle ou curatelle... Il faut également avoir une attache avec la commune, qui peut se traduire de deux façons : être soit **électeur** (inscrit sur les listes électorales) soit **contribuable** au titre des taxes locales. Précisons que les ressortissants de l'Union Européenne remplissant les conditions précitées peuvent également être candidats comme conseiller municipal (mais pas comme maire ou adjoint). Dans notre commune, le nombre de conseillers extracommunaux (ne résidant pas dans la commune) ne peut être supérieur à 5.

COMMENT SE PASSE LE SCRUTIN ?

Il s'agit d'un scrutin plurinominal majoritaire à deux tours pour 11 conseillers municipaux. Sont élues les 11 personnes qui auront individuellement obtenu la majorité absolue au 1er tour ou la majorité relative au 2nd tour.

LA PRÉSENTATION EN LISTE N'EST DONC PAS OBLIGATOIRE.

C'est souvent par souci de clarté que des listes se constituent entre candidats. Mais des listes incomplètes peuvent aussi se présenter ou des listes avec plus

de candidats que de sièges à pourvoir ; des candidats isolés dits «candidats libres» peuvent enfin aussi se présenter de manière individuelle. Rien n'est obligatoire pour les communes de moins de 1 000 habitants en matière de parité, car les déclarations restent individuelles.

IL Y A NEANMOINS DEPUIS 2013 L'OBLIGATION DE CANDIDATURE.

Jusqu'à 2013 la déclaration de candidature n'était pas obligatoire. Des personnes non candidates pouvaient ainsi être élues. Désormais, la déclaration est obligatoire : tout candidat devra individuellement s'enregistrer en sous-préfecture. Il y a des impératifs de délais. Il faudra, pour le premier tour de scrutin, le faire avant le 27 février à 18h. Il y a ensuite plusieurs autres scénarios : * soit il y a, au premier tour, autant ou plus de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir. Dans ces conditions, si un 2nd tour est nécessaire, il ne sera plus possible de se déclarer candidat, et se maintiendront les candidats non élus du 1er tour, automatiquement, sans avoir besoin de se déclarer de nouveau

* soit il y a, au premier tour, moins de candidats que de sièges à pourvoir. Un 2nd tour sera donc nécessaire; pour ce 2nd tour, les candidats nouveaux devront s'être déclarés obligatoirement en sous-préfecture avant le 17 mars à 18h. La déclaration consiste à déposer un formulaire contenant des renseignements personnels. Aucune mention d'appartenance à une liste ne sera demandée.

QUELLES FORMALITÉS POUR LA «PROPAGANDE ÉLECTORALE»?

Une fois clos le dépôt de candidature, la sous-préfecture transmet à la mairie la liste des candidats qui aura l'obligation, de l'afficher afin d'informer les électeurs. Pour les candidats, rien n'est obligatoire (l'État ne rembourse pas, dans les petites communes, les dépenses de cam-

pagne électorale). L'envoi de professions de foi, de bulletins de vote est facultative. Les candidats pourraient même ne pas déposer de liste pour le jour du scrutin; ce serait aux électeurs de constituer leur liste en recopiant le nom des candidats de leur choix. Les candidats ont la possibilité de déposer leurs listes dans les bureaux de vote jusqu'au matin du vote, avant 8h et l'ouverture du scrutin.

EN QUOI CONSISTE LE PANACHAGE?

C'est la possibilité de voter pour une sélection personnelle de candidats : sur chaque liste, des noms peuvent être rayés. Il est également possible de voter pour des candidats de listes différentes. Il est même possible de rajouter le nom de personnes non candidates, même si elles ne pourront plus être élues. Chaque électeur peut soit reprendre les listes diffusées par les candidats, rayer à la main les noms qu'il souhaite, en rajouter d'autres. Cela n'entraîne pas la nullité des bulletins. L'électeur peut également créer son propre bulletin, exclusivement sur un papier blanc. Lors du dépouillement seuls seront comptabilisés les suffrages obtenus par des candidats déclarés. Les voix portées sur ces non-candidats ne seront plus décomptées.

EN CAS D'ABSENCE, COMMENT VOTER?

Il suffit d'avoir pour mandataire une personne inscrite sur les listes électorales de la commune qui ne détient pas déjà de procuration (à l'exception des procurations de personnes résidant à l'étranger). Le mandant (personne qui établit procuration au profit du mandataire) doit remplir un formulaire, téléchargeable sur Internet et le déposer en gendarmerie. Ce formulaire est disponible en gendarmerie. Le mandant n'est pas obligé d'apporter les preuves de son indisponibilité. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, la gendarmerie peut venir à domicile.

La nouvelle équipe à l'école maternelle, aux NAP et à la cantine

Par Marie-Odile Baudrier

Le départ d'Evelyne Le Moigne, de Christine Vignon et Marie Brochard en juillet dernier (voir précédent numéro) a donné lieu à trois nouvelles arrivées. Rencontre avec ces personnes qui font vivre l'école au quotidien.

Laurence Drogue, ATSEM

Laurence est mariée depuis 1998 avec Pierre, maman de Romane 20 ans étudiante en biologie et joueuse de rugby aux Amazones FCG à Grenoble, et de Kyllian 12 ans élève de 5ème au collège de La Chapelle, joueur de rugby au Vercors Rugby.

Laurence est elle-même entraîneuse pour le Vercors Rugby depuis 7 ans et entraîne de jeunes joueurs tous les mercredis soir à Saint Jean en Royans.

Elle a exercé avec bonheur le joli métier d'assistante maternelle agréée, «nounou», pendant 17 ans et eut le plaisir d'accueillir au cours de ces années plus d'une quarantaine d'enfants. Ils resteront à jamais «ses petits» même si les plus âgés sont désormais plus grands qu'elle!

Elle a, pendant ces années, passé en candidate libre, le CAP petite enfance en 2016 et le concours d'ATSEM en 2017.

Elle remplit la succession de Christine Vignon qui a assuré cette fonction auprès des maternelles pendant 22 ans.

Elle a une grande satisfaction de pouvoir travailler avec Isabelle qu'elle connaît depuis de nombreuses années et qui l'aide au quotidien à trouver ses marques dans cette nouvelle fonction.

Son contrat comprend aussi une partie d'entretien des locaux communaux en



remplacement de Marie Brochard partie à la retraite l'été dernier.

Isabelle Benoit, institutrice

Isabelle est originaire de Picardie où elle a fait des études pour être professeur d'EPS. Puis elle s'est tournée vers le métier de professeur des écoles après avoir découvert le Vercors d'où elle ne voulait plus repartir!

Elle s'est installée à Saint Martin en 2002. Après avoir décroché son concours en 2005, elle a arpenté les routes sinueuses de notre belle région pendant des années, d'abord en tant que remplaçante- car aucun poste n'était disponible sur le plateau- puis en tant que complément de services d'enseignants n'étant pas à plein temps dans leur classe.

Ces années ont été riches d'enseignement et les échanges avec les collègues lui ont permis de compléter sa formation sur le terrain, découvrant de multiples manières de travailler dans tous les niveaux de classe, mais la frustration

de ne pas être LA maîtresse de la classe se faisait de plus en plus sentir!

Il lui tardait d'avoir SA classe pour pouvoir s'investir pleinement dans son métier et mener des projets sur du long terme, en accompagnant les enfants tout au long de l'année scolaire. Elle a goûté ce plaisir l'an dernier, en enseignant à Vassieux, dans la classe des petits.

Le poste de l'école de Saint Julien est une opportunité pour pouvoir se rapprocher de chez elle.

Elle affectionne particulièrement d'avoir des «maternelles». «*De voir l'émerveillement sur leurs visages au fur et à mesure qu'on les ouvre sur le Monde!*»

Elle apprécie la coopération avec Laurence, qu'elle connaît depuis des années puisqu'elle a été la nourrice de ses enfants.

Il n'est pas toujours évident d'enseigner dans le village où l'on réside, mais elle pense avoir fait le bon choix et a du plaisir à travailler dans cette petite école.

Valentine Fournier-Barat

Educateur sportif et animatrice depuis plus de 10 ans, Valentine, s'est installée dans le Vercors en juin 2018. Dès son arrivée elle participe activement à la vie locale en intervenant au collège puis régulièrement en centre de loisirs. En sep-



tembre 2019 elle ouvre son Ecole de Pole Dance à La Chapelle. Elle propose aussi des cours de renforcement musculaire et de rééquilibration physique et sportive à Saint Julien.

Intervenant sur les temps de cantine avec les maternelles à Saint Julien, ainsi qu'au NAP de Saint Martin, Valentine est un élément dynamique auprès des enfants qui apprécient ce temps d'activité et de créativité.

Le conjoint de Valentine, Dorian Laporte, est agent technique à la CCRV. Ancien militaire aux Spahis, il est réserviste à l'armée. Leur petit garçon, Clovis, 3 ans, vient d'intégrer l'école maternelle de Saint Julien.



Yohann Charrin
Auteur-réalisateur
YoFilms
06 73 35 58 32
yohanncharrin.com
Courriel:
yofilmsprod@gmail.com



Nous avons pour projet de refaire la mosaïque de la mairie, pour cela nous avons besoin de personnes motivées et curieuses d'apprendre les techniques de la mosaïque indirecte.

Si cela vous intéresse, nous vous attendons pour une première réunion le **lundi 13 janvier 2020 à 14h salle du Fouillet**



Un long métrage tourné cet été à Saint-Julien !

Vous l'avez sans doute déjà croisé à Saint-Julien car il remonte régulièrement, depuis son enfance et aujourd'hui encore en famille, dans le village des origines de sa mère. Yohann Charrin, fils de José et de Chantal Berthuin, est réalisateur depuis plusieurs années. Et c'est à Saint-Julien que se déroulera l'essentiel de son prochain long-métrage *Mise au vert* dont voici le pitch : « *Resserrer les liens familiaux, libérer ses ados de leur addiction numérique, renouer avec ses racines dans la région de son enfance; voilà pourquoi Régis décide d'emmener femme et enfants passer des vacances*

surprises dans le Vercors. Une vieille maison en ruine perdue dans la forêt. Pas d'eau, pas d'électricité, encore moins de réseaux ni de wifi. Rien ne va se passer comme prévu... ». Le tournage devrait commencer en août 2020 et durer environ trois semaines ; cela fait néanmoins plusieurs mois que le projet est en préparation. Une campagne de financement participatif a été lancée. Malgré des moyens limités, Yohann porte avec enthousiasme ce projet et continue activement à le préparer à chaque fois notamment qu'il monte à Saint-Julien. Il recherche pour l'instant une personne qui pourrait lui servir de relai local ainsi qu'un cuisinier pour nourrir l'équipe durant le tournage. Des figurants seront également nécessaires et un casting sera organisé en juillet. Si vous avez envie de participer à cette belle aventure qui mettra à l'honneur Saint-Julien, son village, ses chemins, ses paysages et quelques-uns de ses trésors cachés, n'hésitez pas à contacter Yohann !

La vie de notre VILLAGE

Parole à nos associations

LES AMIS DE SAINT BLAISE

Les projets pour l'église se réalisent doucement, en fonction de la disponibilité et du courage des quelques bénévoles, communs d'ailleurs à d'autres associations ! Des imprévus ont retardé la restauration du plafond et des murs du couloir Est, mais on a commencé... Nous prévoyons aussi de remettre de la lasure sur les portes Est et Ouest. Le déblaiement des gravats du clocher a été réalisé, ainsi que la sécurisation de son accès. Ce qui a permis à une trentaine de personnes au cours de « La nuit des églises », de monter et d'admirer le vieux mécanisme de l'horloge, ainsi que les cloches. Quant à l'idée de descendre le mécanisme de l'horloge pour le rendre plus accessible, les avis sont partagés. Un spécialiste des horlogeries qui a fait le tour des villages, déconseille vivement le démontage pour le descendre. Mais peut-être peut-on le descendre sans le démonter : après vérification des dimensions, il passe par toutes les ouvertures. Reste son poids qui va nécessiter de l'ingéniosité pour le déplacer, la même ingéniosité que celle dont ont fait preuve ceux qui l'ont monté ! Une solution intermédiaire est peut-être envisageable : descendre le mécanisme seulement sur le plancher du 1^{er} étage, ce qui éviterait de le protéger et de le sécuriser contre des dégradations malveillantes. Affaire à suivre donc... Je profite de ce compte rendu pour vous souhaiter une bonne année 2020.

Alain Chatelan

CLUB DES JONQUILLES



Après le repas de Noël du mercredi 18 décembre à La Balme de Rencurel, le club redémarrera le mercredi 8 janvier. Vous pourrez vous inscrire en payant votre cotisation. En attendant, je vous souhaite une bonne année et surtout une bonne santé.

Paulette Ségura

GROUPE PATRIMOINE

Les mairies et les habitants de trois communes, Rencurel, Saint-Julien et Saint-Martin ont uni leurs efforts pour organiser la Fête du Bleu de l'été 2019.

Lors des rencontres préparatoires, il a été décidé de mettre le projecteur sur les acteurs essentiels de la fête : les agriculteurs-trices.

Quoi de mieux, pour les faire connaître que d'en tirer le portrait ? Aussi, durant les six premiers mois de 2019, quelques membres du « Groupe Patrimoine du Vercors » et du club « Yapasphoto » de la

Chapelle ont rencontré ces hommes et ces femmes sur leur lieu de travail pour discuter de leur métier et des différentes pratiques et productions.

Le résultat a été l'affichage de 25 portraits sur les murs de Saint Martin pendant tout l'été. Le contenu de ces entretiens est en cours de mise en forme pour en faire, peut-être, un document sur l'agriculture de nos trois communes.

Claudine Thiault

AMICALE SPORTIVE ET CULTURELLE

L'année 2019 de l'Amicale Sportive et Culturelle fut rythmée par les entraînements et par 3 événements principaux : la sortie dans le Grésivaudan et les concours de pétanque et de longue qui furent encore de belles journées conviviales. Elle s'est achevée par l'Assemblée Générale du 20 novembre et le repas avec les adhérents et notre Maire, Pierre-Louis Fillet, qui nous fait toujours l'honneur d'être parmi nous.



DIMANCHE 9 FEVRIER 2020

L'Amicale Sportive et Culturelle de Saint Julien organise pour **Saint Blaise** un repas suivi d'une « coinche »

A 12 heures à la salle des fêtes,
Apéritif, repas, coinche :

24 € pour ceux qui adhéreront pour la saison 2020

26 € pour les non-adhérents

Somme à régler lors de l'INSCRIPTION
AU PLUS TARD LE 3 février 2020,
auprès de :

Mme Patricia BLANC : 06 70 94 46 17

M. Alain CHATELAN : 04 75 45 50 14

Mme Christiane GERBOUD : 06 76 00 36 95

Mme Corinne BONNEY : 04 42 73 23 52 / 06 72 75 13 07

M. Gérard GERBOUD : 06 34 13 50 29

Amicale sportive et culturelle de Saint-Julien-en-Vercors - BOULES - Le Village - 26240 Saint-Julien-en-Vercors
Correspondances : Me. BONNEY Corinne - 50, avenue Romain Rolland - 13830 La Bédoule
Téléphone : 04.42.73.23.52 / 06.72.75.13.07
Adresse courriel : corinne.bonney@orange.fr

Nous préparons déjà la journée de « SAINT BLAISE » du dimanche 9 FEVRIER 2020 à la Salle des fêtes.

Retenez cette date et surtout inscrivez-vous (cf l'affiche), parlez-en à vos familles et amis du Vercors ; nous vous attendons nombreux pour la traditionnelle Marquissette, le repas et la coinche.

Corinne Bonney



Atelier Décorations de Noël



Dans la matinée du 4 décembre sont arrivés les Lutins dans le village et les hameaux de Saint Julien.

Nous avons eu la chance de pouvoir nous faire photographier avec eux !

Étaient présents : Patricia Blanc, Murielle Blanc, Marie-Noëlle Mas, Jean-Louis Guinet et Claudine Thiault.

N'ont pas pu se libérer ce jour mais font partie de l'équipe d'accueil des Lutins Saint Juliénois: Christiane Gerboud,

Gigi Berthuin et Marie-Min Berthuin avec le précieux concours de Pierre-Laurent Lattard....

Atelier « décorations de Noël »

A la salle du Fouillet, le lundi de 14h15 à 17h00
(un lundi par mois à partir de janvier 2020).

Planning sous réserve, selon les disponibilités de chacun.

Découverte improbable au milieu des framboisiers à Herbouilly



Par Claudine Thiault

Le 25 Août 2019, nous étions au ramassage de framboises dans la forêt d'Herbouilly, en partant du chemin du Fouillet en direction de la grotte de la Cheminée. Notre récolte était maigre. Jean-Louis, le matin même, lors d'un tour en vélo, en avait repéré une grande quantité sur le bord de la route.

Alors, nous remontions la route au niveau de cette grotte, avons passé le col d'Herbouilly. Il était environ 19h. A environ 500 m du col, sur la droite en montant, je descends du bord de la route vers un taillis de framboises. Et là, je pose le pied sur une branche qui se relève... Mais non, ce n'est pas une branche, cela ressemble à un canon de fusil, je tire et trouve un fusil en état de rouille très avancé...

Quelle ne fut pas ma surprise ! Je trépigne d'impatience en hélant Jean-Louis, à la cueillette un peu plus haut. Il finit par arriver et, voyant ma trouvaille dans le roncier, doute de sa nature : ne serait-ce pas un morceau de vélo tout rouillé ? L'objet, exhumé des branchages, nous met d'accord, il s'agit bien d'un fusil de guerre et sous celui-ci un deuxième, un troisième... nous avons finalement retiré du buisson et posé sur le bord de la route 14 fusils mitrailleurs !

Invraisemblable, 14 fusils, posés à 2 mètres du bord de la route d'Herbouilly, à peine couverts par la végétation,



que personne n'aurait vu depuis 75 ans... Cela tient presque d'un miracle, si on y croit !

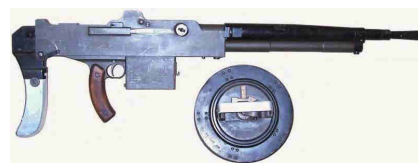
Plein d'émotions, Jean-Louis court chercher la voiture. Maintenant, que nous avons ces 14 fusils extraits de leur maigre cachette, on ne peut plus les laisser là ! Et nous rentrons à la maison avec ce lourd butin (chaque fusil pèse environ 11kg) !!!

Premier réflexe, appeler Pierre-Louis Fillet, directeur du Musée de la Résistance et Maire de St Julien-en-Vercors tout en sachant que le lieu de la trouvaille se trouve sur la commune de Villard de Lans, pour l'avertir et pour identifier ces fusils.

Quelque temps plus tard, d'après les photos, par l'intermédiaire de spécialistes d'armes de guerre, les fusils sont identifiés comme des mitrailleuses

françaises Reibel mac31 en 7,5mm, modèle équipant l'armée française d'entre les deux guerres jusqu'à la guerre d'Indochine et d'Algérie.

Avant de déposer ces armes au Musée de la Résistance à Vassieux, nous voulions nous assurer qu'il n'y en aurait pas d'autres aux alentours de la cachette... Aussi, munis d'un détecteur de métaux, nous avons prospecté sur place avec quelques membres du Groupe Patrimoine en élargissant l'espace.... On ne sait jamais, un quin-



zième fusil !...

Au bout de deux heures, les oreilles chargées de « bip, bip » dès que l'engin s'approchait de l'endroit où se trouvaient les fusils, armés d'une pioche, nous n'avons sorti que des bouts de ferraille et une boîte de conserves... rien en rapport avec les armes. Maigre butin ! Alors, nous avons arrêté nos recherches, transis par le froid mordant de ce début d'Octobre, laissant le hasard faire son œuvre !

Reste aux experts la charge d'extraire au mieux l'information historique apportée par cette découverte.



LE BIENVEILLEUR du BOURNILLON

Un rendez vous de Causes aux Balcons

Par Jérôme Aussibal

Entre rêve et réalité, entre vrai rituel et faux chaman, avec des offrandes de perles pour les enfants, des offrandes de tabac et de l'encens pour confier des pensées précieuses à cette pierre dressée face aux gorges de la Bourne...

Oui, sur les rochers du Bournillon, nous étions ce dimanche une centaine de personnes, venues découvrir et inaugurer le Bienveilleur, harmoniser les en-dessous et les en-dessus d'un pays souvent souterrain (la rivière du Bournillon étant

l'exutoire du plus gros réseau hydrologique du plateau).

La journée fut simplement magnifique dans les couleurs de l'automne et de l'azur. Le rendez-vous avait été pris matin pour partager une longue journée, un casse-croûte, des rencontres, de longues causeries avec les amis et spectateurs, venus d'assez loin pour certains.

Un spectacle-rituel pour inaugurer :

Le Bienveilleur du Bournillon, 2019, Jérôme Aussibal
Production Causes aux Balcons. Avec le soutien du CD26.
avec

Jérôme Aussibal, artiste, sculpteur, danseur
Nicolas Nageotte, musicien

Association Ekilibre Valence, marcheurs des airs
et le costume de Chaman – *La 72 593^e partie du monde*, 2014, de Michel Aubry.

Œuvre commandée par le Parc Naturel Régional du Vercors, projet de coopération *Paysage industriel* ; médiation-production Valérie Cudel / association À demeure. Ce Costume ayant vocation d'usage a pu sortir du conservatoire départemental et de la vitrine qui l'accueille dans le bureau du maire de Saint-Jean en Royans. Nous remercions Chrystèle Burgard conservatrice en chef.



Photo S. Destombes

Avec le soutien de l'Union Européenne/L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec les Fonds Européens de Développement Régional, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat/Commissariat Général à l'Egalité des Territoires-FNADT-CIMA



Pour la deuxième année, après la porte des Ancêtres à Ponsen en 2018, nous avons sollicité une aide à la résidence-création auprès des services culturels du département de la Drôme.

La pierre, sculptée puis dressée, vient des Alberts, plus exac-



Photo S. Destombes

tement du Sénonien, couche géologique qui succède à l'Urgonien, et typique du village : toutes ces lauzes des bords de chemin, passes de toit et parfois pierres de taille de portes ou fenêtres en viennent. On la reconnaît à ce qu'elle est très blanche, très lumineuse, et l'on y distingue assez facilement des styloïdes roses caractéristiques. Lorsqu'on tire ces pierres de la roche mère, ou simplement si on les refend avec des coins, on a la joie d'y découvrir des couleurs – vert, rose, ou ocre, suivant les oxydes et les argiles présents. Cette pierre est plutôt dure, assez tendue et cassante, on dit : vive. Par contre à l'abrasion elle se travaille merveilleusement et accepte très bien le poli.

Mon projet de départ était plutôt de tailler sur place une pierre issue de lapiaz d'urgonien à proximité du site des rochers du Bournillon. Hélas la pierre que j'avais repérée il y a quelques années sur le bord de la piste semble avoir été transformée en concassé pour empierrer la piste à l'occasion de travaux de chargeoir à porte-avant. J'ai cherché longtemps sans retrouver de pierre idéale, qui m'inspire par sa forme et qui soit transportable avec des moyens légers (par train de balle). Et au final... cela fait sens que le veilleur vienne du village et contemple les gorges.

Le site est remarquable, on y voit souvent des bouquetins, alors quand on arrive on fait silence et on guette leur pré-

sence. Je n'avais pas envie de la mettre au beau milieu, d'accaparer ce paysage. J'ai passé beaucoup de temps à questionner sa belle place. L'arbre vénérable, ce hêtre remarquable, m'a finalement guidé entre plusieurs possibilités, et quand on l'a acheminé avec notre petit train de balle, cahotant sur ce terrain, la pierre s'est retrouvée comme une évidence sur cette roche mère qui lui sert de stèle. Puisamment scellée avec des tiges d'inox, la voici qui contemple avec discrétion.

Témoignage de Jacqueline Hache :

« Aujourd'hui j'ai une fois de plus admiré avec bonheur la place que tu as investi pour poser cette sculpture étonnante du "Bienveilleur" en ce lieu vraiment magique. Elle est à la fois discrète et imposante, simple et majestueuse, profonde et inspirante, je me suis régalée à en faire le tour de près et de loin, à la toucher, lisse et rugueuse, à écouter sa sagesse, à respirer sa sérénité. »

Aujourd'hui, je remercie tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce projet et particulièrement la commune qui accueille cette œuvre sur ses terres.



Photo S. Destombes

Je suis touché par ces témoignages qui disent comment l'intimité avec l'œuvre nous rend sensible au paysage, comment la puissance du paysage décuple notre émotion.

C'est une grande chance pour une sculpture d'être offerte au public ainsi, et de recevoir ce paysage, les saisons, les lumières... plutôt que de devenir une de ces sculptures de bord de route, de rond-point où il n'y a pas même un passage piéton pour lui rendre visite. Ou bien

quand on pense à toutes les œuvres fameuses, prisonnières de vitrines et qui voient défiler des hordes de visiteurs ! Je suis heureux pour le Bienveilleur qu'il soit dans la montagne, en cet endroit précieux.

Quant à l'an qui vient, nous travaillons avec le département pour accueillir un tout autre projet, autour de Bomavé Konaté, maître des masques, reconnu Trésor National du Burkina Faso. Nous imaginons pouvoir vous proposer un stage de sculpture sur bois à l'herminette, unique outil de son travail, ouvert à tous (de 7 à 77 ans), du côté de la grange Marcon dans la deuxième quinzaine de juillet 2020. Par la suite nous réaliserons une œuvre collective avec Bomavé et deux autres sculpteurs (thème pressenti : les Cariatides).



par Hervé Gauthier

Nous étions très motivés cette année pour sortir le pressoir et faire du jus de pomme à Saint Julien.

Ce n'est que la 2ème année que nous faisons du jus, alors c'est toujours un peu la découverte pour mettre en place cette fête de la pomme.

Notre grosse difficulté cette année a été tout d'abord de trouver des pommes, il y avait peu de pommes sur les pommiers du village. Alors nous avons demandé à droite à gauche qui avait des pommiers sous-lesquels les pommes n'étaient pas ramassées (petites, moins belles ou qui ne se mangent pas) pour les valoriser en jus. Nous avons peu communiqué car deux jours avant nous n'avions qu'une demi douzaine de cageot de pommes, nous pensions boire le jus sur place.

Comme par magie, entre la veille et le jour même du pressage, nous avons pu ramasser des pommes entre la Balme et Saint Martin en grande quantité, ce qui allait bien nous occuper toute la journée.



L'idée est de faire le jus à l'ancienne, on nous prête un broyeur, un pressoir et on pasteurise directement le jus sur place. Cette année nous avons fait 150 litres de jus, pomme et raisin, car nous avons pu récupérer un peu de raisin non ramassé lors des vendanges en Diois.

Mais c'est surtout l'occasion de partager un grand moment de convivialité. Toutes les générations du village se rencontrent, chacun en profite pour essayer de faire tourner le broyeur, puis le pressoir. Certains découvrent le processus, d'autres apportent leur expertise, c'est une journée enrichissante pour tous.

C'est aussi l'occasion de partager un pique-nique, de goûter le jus des différentes cuvées. Même avec un temps pluvieux, l'enthousiasme et le dynamisme étaient au rendez-vous.

Le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine, certainement début novembre.



Michèle Bonnard

Ce matin, c'est avec beaucoup de plaisir que j'accueille Michèle venue me parler de ses nombreuses années passées à la Mairie de St Julien.

Michèle en franchit le seuil en 1983 en tant que conseillère municipale (maire : Henri Borel). Elle a 26 ans ; elle est la première femme et « l'unique ! » à être élue. Elle y restera jusqu'en 1988.

« Je ne tire aucune fierté de cette responsabilité. C'est mon nom - Bonnard- qui m'a fait élire... Fille de conseiller et petite-fille de maire !

C'était difficile à cette époque d'être prise au sérieux en raison de mon jeune âge ! Au Conseil, j'avais le sentiment d'être inexistante. Je garde un très mauvais souvenir de cette période ».

En 1988, le Conseil Municipal la choisit parmi d'autres candidatures pour le poste de secrétaire de mairie (maire : Dominique Repellin).

Elle démissionne de sa place d'élue municipale pour commencer son nouveau travail en Novembre 1988. C'est alors le début d'un nouveau « morceau de sa vie » dans ce bâtiment qu'elle aime et dans lequel elle travaillera 25 ans.

« J'aimais la Mairie, la salle du Conseil avec ses grands placards qui abritaient la mémoire des lieux, ses hautes fenêtres qui don-

naient sur la cour de l'école -la même que lorsque j'étais enfant- et la montagne en face. Je m'y sentais chez moi ! J'y retrouvais les traces de mes ancêtres, les écritures, les signatures de mon grand-père, de mon père ! ».

Je laisse Michèle s'exprimer encore sur le fond de ce qu'elle a envie de dire.

« Ce que je retiens tout d'abord de mon passage à la Mairie, c'est cette relation de confiance que j'ai établie avec les gens du village.

Cette confiance, acquise au fil des ans, m'a beaucoup touchée. Ce qui comptait avant tout, c'était ma fonction auprès des gens, qui dépassait parfois le simple cadre du secrétariat. Ce petit village était alors un monde resserré que tant de liens unissent et désunissent et

*Souviens-toi des saisons qui ont rythmé le temps
Tu sais que l'éclosion est lente à venir
Que la récolte est longue à mûrir
Dans ce pays aux saisons tardives*

Extrait de « Saisons tardives »

que j'observais au jour le jour comme une perpétuelle leçon de vie. Un petit microcosme où se rassemblent et se concentrent tous les comportements humains face à la vie et dans la relation à l'autre.

Ces années m'ont initiée à un sens et à une pratique de l'écoute des vies « ordinaires » - celles qui nous touchent, nous émeuvent parce qu'elles nous « parlent » et peuvent faire écho en chacun de nous. J'ai constaté au fil des ans, à quel point la position de « confidente »

qui fut la mienne, notamment auprès des femmes dans le cadre strictement confidentiel d'un bureau de mairie, fut prépondérante et à quel point mon rôle d'écoute répondait à une nécessité, à un réel besoin d'écoute.

Venant moi-même d'un milieu paysan où la parole était rare concernant les sentiments, les émotions, l'intime, je sais l'importance de pouvoir s'exprimer, se confier, se libérer ».

C'est ainsi qu'au fil du temps Michèle développe une véritable passion pour l'écoute et la parole d'autrui et souhaite les mettre au cœur de ses projets.

« Je me suis formée pendant 2 ans à l'Université de Nantes et suis aujourd'hui titulaire d'un Diplôme Universitaire 'Histoires de vie en formation'. J'exerce le métier d'écrivain biographe, « recueilleuse » de récits de vie ».

Domiciliée actuellement à Saint Martin le Colonel où elle organise des ateliers d'écriture en histoire de vie, Michèle revient souvent dans « son » village.

Michèle est une femme heureuse dans ce qu'elle fait, dans ce qu'elle est. Il a fallu tout ce chemin et sans doute le passage au secrétariat de mairie pour concrétiser ce qu'elle désirait depuis longtemps : « Aider l'autre à inventer sa vie », comme elle a su avec patience et courage inventer la sienne.

Propos recueillis par
Françoise Chatelan

La mémoire du loup

Elle s'en va, elle s'effrite, elle part en miette ta mémoire petite mère. Les objets te jouent des tours, se cachent puis reviennent sans prévenir.

Tu me dis : je perds la tête, tu sais.

Elle s'en va, elle s'effrite, elle part en miettes ta mémoire tous les jours un peu plus. Je t'observe mine de rien. Tes pas menus te mènent d'une pièce à l'autre chercher ce que tu as déjà oublié. Tu reviens t'asseoir près de moi, tu me regardes en souriant.

Tu me dis : tu fais quoi déjà comme travail ?

Puis tout à coup, sans raison apparente tu racontes.

« Lorsque j'étais jeune fille on allait skier à Beurre, près de la Chapelle en Vercors où j'habitais. Ma mère m'avait confectionné un joli anorak dans un vieux parachute. On partait en bande, on skiait jusqu'à la nuit tombée puis on rentrait fourbus mais heureux. Qu'est ce qu'on s'amusait ! Par contre ce que je détestais, c'était la route du retour que je devais faire seule. Aux veillées les vieux racontaient de si terrifiantes histoires de loup que la peur me tenaillait le ventre. »

Alors j'ai pris moi aussi ma canne à pêcher les images. Je me suis assise au bord de mon cœur, j'ai lancé ma ligne et j'ai attendu qu'un souvenir morde à l'hameçon.

Je te dis : te souviens-tu petite mère, du grenier de notre maison ?

Tout y était en désordre, poussiéreux, sombre, à l'inverse de la maison toujours tirée à quatre épingles. Les quelques rayons de soleil autorisés à y entrer se frayaient difficilement un chemin entre les tuiles disjointes. Des vieilles malles de bois, vestiges des migrations familiales s'entassaient dans un coin, avec cachés dans leurs flancs des promesses de trésors. Bref, le lieu vu d'en bas avait tout du terrain de jeu idéal.

Tu me dis : C'est drôle, tout ça ne me dis rien !

Mais je n'étais pas autorisée à monter au grenier. Trop sale certainement, trop dangereux forcément. Et puis tu n'avais jamais le temps et je ne voulais pas y rester seule. J'avais peur du loup caché dans le noir.

Mais souviens-toi une fois pourtant devant mon insistance tu as perdu patience. Ce jour là dès la fin du repas j'avais comme un vieux disque rayé entamé ma plainte : « Allez, viens avec moi maman, allez juste un moment... ! » Persuadée que tu finirais par m'accompagner. Tu as ouvert en grand la porte de la montée d'escalier comme on l'appelait, tu m'as poussée sur la première marche et tu m'as dit : « et bien vas donc puisque tu y tiens ! Mais toute seule, je n'ai pas le temps. Tu m'appelleras lorsque tu voudras descendre. » Et la porte s'est refermée derrière moi.

Tu me dis : Oh, ce n'est pas gentil !

Je n'avais plus le choix. J'ai gravi avec angoisse la volée de marches dont les dernières se perdaient dans la pénombre. J'ai trouvé le petit banc de bois, celui que tu sortais à chaque printemps pour l'installer sous le cerisier. Je m'y suis assise et j'ai attendu que mon cœur s'apaise.

Tu me dis : Pauvre enfant !

Mais mon cœur a continué de cogner dans ma gorge. La bête était forcément là, tapie quelque part dans le noir. Un noir si noir que même ses yeux n'y brillaient pas. Un noir si noir que je n'avais aucune chance face à elle. Alors j'ai hurlé : Maman... viens me chercher !

Les malles ont gardé leurs souvenirs, le grenier ses secrets. Je n'avais pas réussi à vaincre mon loup.

En ouvrant la porte tu as haussé les épaules et tu m'as dit : « Je savais bien que tu allais avoir peur ! Ne me demande plus jamais de remonter là-haut ! »

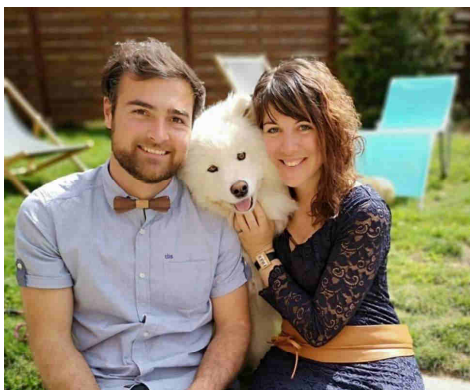
Aujourd'hui petite mère que le loup s'est installé dans ta mémoire, je te prends dans mes bras et t'apaise lorsque tu as trop peur.

Murielle Reïn Maglione

Ils ont choisi de vivre à Saint Julien !

Par Françoise Chatelan

Déborah VERGARI et Gabin MILLION



Déborah Vergari et Gabin Million, la trentaine, ont emménagé à la Martelière (ancienne maison de Madame Gil) le 1er Avril 2017. Originaires des environs de La Côte Saint André, ils avaient

le désir de vivre à la montagne. Après quelques années en Haute Savoie et quelques mois dans le Vercors Nord, ils ont eu un coup de cœur pour le Vercors Sud, séduits par « *son côté sauvage* » ! « *Tout s'est fait en même temps : la maison et le travail* ».

Déborah est assistante de direction à la Grotte de Choranche. Depuis l'hiver 2016, Gabin travaille dans les Services Techniques de la Mairie de Lans-en-Vercors où il « touche » un peu à tout, déneigement, menuiserie... Il aime le ski, le parapente, le vélo; quant à Déborah, c'est la musique qui la passionne : piano, guitare, clarinette et violon !

« *A la Martelière, nous avons été tout de suite bien accueillis. Les contacts sont faciles ; on peut sans problème demander un service... et puis il y a « les rois de l'apéro » et ça c'est super !* »

Franck et Agnès REYNIER

Depuis le mois de Juillet, Agnès et Franck Reynier ont emménagé dans l'ancienne maison Rozand à la Martelière.

Franck, natif de Marseille, rejoint Grenoble. Il suit sa scolarité au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Pont en Royans. Là, les jeunes de Rencurel lui donnent le goût de leur village et de la montagne. Mais il faut gagner sa vie ! « Battant », après une reprise d'études et diplôme en poche, il travaille d'abord en

Afrique, puis en Russie et Biélorussie comme ingénieur en environnement pour le traitement des eaux et des déchets. Passionné de faune sauvage, il parcourt le Grand Nord Sibérien durant plusieurs années. Mais il n'a pas oublié Rencurel... et ses copains de « bahut ». Il se construit une maison dans les Coulmes, au hameau de la Côte.

Agnès, elle, est originaire de Villard de Lans. A l'époque elle mène sa vie de travail à Bourgoin à la tête d'une petite entreprise de domotique.

Ils se rencontrent et décident de partager leur vie. Les années passent et malgré un paysage presque unique, ils décident de rompre avec la corvée de neige et l'isolement pour s'installer à St Julien. « *C'est surtout la lumière particulière de cet endroit qui nous a attirés* » déclare Agnès, et Franck de rajouter : « *et aussi la tête de veau du café Brochier !* »

Par Françoise Chatelan

Elle nous a quittés...

Paulette CALLET-RAVAT

Paulette Callet-Ravat (née Mottet) naît à Vallouise (Hautes-Alpes) en 1934. Elle y rencontre Michel, son futur époux, union d'où naîtra Eric. Courageuse, avec un permis de conduire tout neuf, elle va travailler à l'usine électrique (CGE) de La Chapelle, puis de Pont en Royans. Finalement, la famille s'installe définitivement à La Chapelle. Discrète, elle sort peu. Le décès de Michel l'affecte beaucoup et attaque sa santé. Le 15 Août 2019 elle est hospitalisée à Grenoble où elle décède. Elle est inhumée à Saint Julien le 12 Septembre 2019.

Chez nos voisins...

Pédal'Douce à Saint-Martin

Par Marie-Odile Baudrier

L'Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles de Saint Martin et Saint Julien en Vercors (APE Saint Martin Saint Julien) a organisé le samedi 21 septembre 2019, pour la troisième année consécutive, un événement consacré à la mobilité douce.

Petits et grands ont pu profiter, en sécurité, du village de Saint Martin, tout en s'amusant et en réfléchissant à nos modes de déplacement. Environ 350 personnes ont été accueillies sur l'ensemble de la fête. Un parcours « Agilesse et Souplesse » permettait de tester son habileté à vélo en utilisant le relief et les obstacles naturels mais aussi des modules en bois. Un parcours pour les plus petits a également été dessiné dans l'espace sableux et plat du jardin de ville.

Pour apprendre la conduite respectueuse des autres et la Sécurité routière un parcours a accueilli plus de 150 enfants sur un circuit tracé au sol à la bombe-craie. Pour les tous petits, un parcours de draisennes, tricycles et trottinettes. Dans l'atelier déco, les enfants sont venus décorer trottinettes et vélos avec des objets de récupération en tout

genre, des plumes colorées, des rubans, en passant par les pommes de pin et les cartons aux décors de pirates ! Il y avait aussi une Chasse au trésor, jeu d'orientation proposé par le Loisir Orientation Vercors (club de course d'orientation de Saint-Martin).



Dans l'atelier préparé et animé par Bouge Tranquille ou pouvait faire des réparations en tout genre devant la Caravélo. Des jeux et lectures étaient proposés par la Médiathèque du Vercors. Altiplano est venu présenter ses vélos, notamment électriques, et les proposer à l'essai. De nouveaux modèles tels que le vélo-cargo et la carriole enfant ont pu être testés

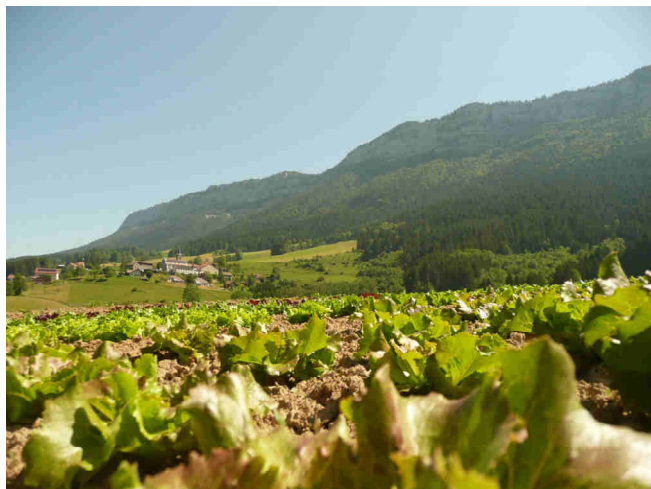
cette année. Isabel Da Costa (Cavaliers des Revoux) a proposé des balades à dos de poneys dans le village. Les petits cavaliers en herbe ont ainsi pu traverser la fête au son des sabots et apprécier cette manière de se déplacer. En accord avec le thème de la fête, des spectacles ont enchanté petits et grands: "Toupie-Manège" (manège à pédales), acrobaties à vélo et animation avec des vélos rigolos (le grand-bi, le tandem dos-a-dos, le vélo désarticulé).

De nouveaux maraîchers à Rencurel

Par Marie-Odile Baudrier

Beaucoup de changements à « la ferme Sisampas* », depuis l'installation des nouveaux propriétaires, Etienne Casset et Carla Palomino. Sur d'anciennes prairies, à Cordet, on a vu s'aligner en cette année 2019, des rangs entiers de salades, courgettes, betteraves, céleris, oignons, roquette, épinards, radis, carottes, mâche, poireaux, choux... et autres plantes aromatiques, médicinales et fleurs ! Sous les serres ont poussé les tomates, les haricots... et autres fruits et légumes. Tout bio ! Maintenant, c'est la pause hivernale. Attendons la belle saison pour voir se réveiller ces champs de maraîchage.

Dans le bâtiment d'habitation suffisamment spacieux, loge la famille. Etienne et Carla vont y aménager également 2 chambres d'hôtes. A côté, le bâtiment agricole sert au stockage, à la préparation et au conditionnement de la production maraîchère. Une citerne est installée derrière les

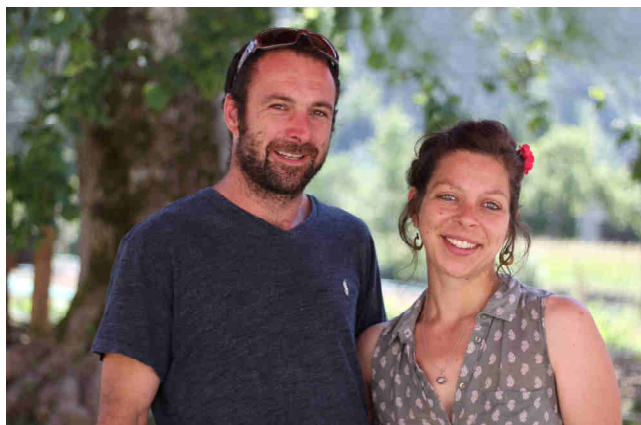


bâtiments; elle est alimentée par la source et par la récupération de l'eau du toit.

Où pouvions-nous acheter leurs produits ? A la ferme à Cordet le samedi matin, sur des marchés, sous la forme de paniers. Ils fournissaient également des collectivités, des restaurants et de petits magasins. La commercialisation reprendra au printemps.

Dans ce même Lou Becan est présenté le dossier du Contrat de Transition Ecologique (CTE) Royans-Vercors et dans l'atelier « Economie et Agriculture » de ce CTE, il a été décidé de développer les circuits courts et de proximité. La ferme de Sisampas s'inscrit complètement dans cet esprit.

** mot patois du Grésivaudan qui désigne le vent du Nord*



Fête du Bleu : nos agriculteurs à l'honneur !

La Fête du Bleu a été une belle réussite malgré une météo peu favorable. A cette occasion, le Groupe Patrimoine du Vercors a réalisé un travail conséquent : tout en continuant à travailler sur l'histoire de nos villages, ses membres ont souhaité mettre à l'honneur les agriculteurs des trois communes. Après des entretiens individuels et un travail photographique, les portraits de chaque agriculteur ont été réalisés. Ils ont été exposés durant la Fête. Ces portraits ont ensuite été remis aux agriculteurs lors de la soirée de remerciement. Retrouvez ci-après les 5 portraits des agriculteurs de Saint-Julien.



Fête du Bleu 2019

St Martin—St Julien—Rencurel



Gaec du Vercors

Saint-Julien-en-Vercors

Marie-Jo, Cécile et Grégory Malsang

La ferme des Domarières est dans la famille de Marie-Jo depuis 1832, soit la 5ème génération. (Julien Gauthier avait acheté la ferme Guillon, pour un élevage de moutons).

En 1980, les fermes Gauthier et Malsang se sont réunies pour ne faire qu'une seule exploitation avec des vaches "Holtstein" puis des "Montbéliardes" principalement.

En 2010, Cécile rejoint l'exploitation en tant qu'aide-familiale.

En Août 2018, arrêt de livraison de lait collecté par l'"Etoile du Vercors"; départ d'une trentaine de vaches, le reste du troupeau en vaches allaitantes.

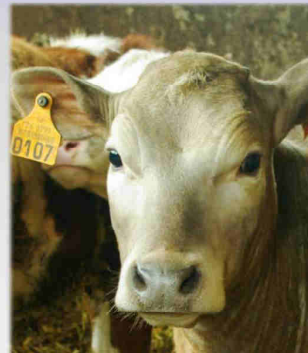
En septembre 2018, arrivage de 120 chèvres pleines puis 60 chevrettes complètent le troupeau aujourd'hui.

En "désaisonné" pour avoir du lait d'hiver.

65 ha de terres.

En avril 2019, Grégory rejoint la ferme et création du "Gaec du Vercors".

Projet de reconversion en bio pour les chèvres, agrandissement du bâtiment.



Fête du Bleu 2019 St Martin—St Julien—Rencurel



Gaec Ferme de l'Echarasson Saint-Julien-en-Vercors Vincent et Alain Drogue.

En 1988, reprise de la ferme familiale.

En agriculture biologique depuis 2000.

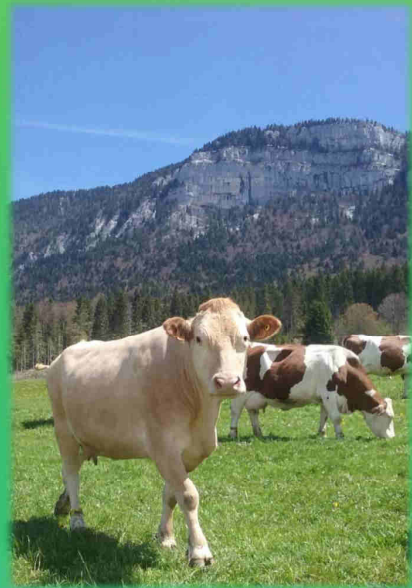
En 2012, création du Gaec avec son fils Vincent.

55 vaches laitières Montbéliardes, 1 vache et 1 génisse "Villard-de-Lans".

En stabulation libre avec des logettes paillées.

80 ha autour de la ferme et 15 ha sur Villard-de-Lans.

230 000 à 250 000 litres de lait /an fournis à Vercors-Lait de Villard-de-Lans.



Eleveurs
du
Vercors



Fête du Bleu 2019 St Martin—St Julien—Rencurel



©Bruno Begou



Chèvrerie de l'Echarasson Saint-Julien-en-Vercors David Bathier

260 chèvres de race Saanen et 40 chevrettes de renouvellement.
Quelques charolais et 3 ânes...

En stabulation libre sur aire paillée.

95 hectares de prairies autour de la ferme et 5 ha de culture d'orge et de "triticale".

800 à 850 litres de lait par chèvre ramassés pour la laiterie de Crest.

En 2019, conversion en Agriculture Biologique.



©Bruno Begou



©Bruno Begou



©Bruno Begou

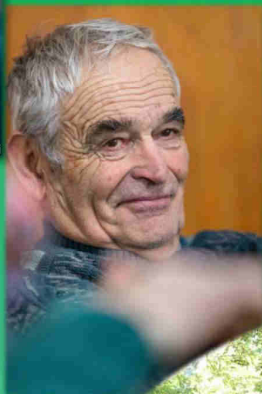


©Bruno Begou





© Thomas Pietrucci



Fête du Bleu 2019

St Martin—St Julien—Rencurel



La ferme des Domarières Saint-Julien-en-Vercors Aymeric Arnaud

26 Vaches laitières Montbéliardes, Abondances et 1 vache "Villarde de Lans".

En étable entravée.

15 ha autour de la ferme, autour de 70 ha sur d'autres communes.

En agriculture biologique depuis 2001.

10 T de production de fromage: Bleu du Vercors-Sassenage AOC, la tomme du Vercors, des fromages frais.

Fournit du lait à la coopérative Vercors-Lait (Villard-de-Lans) surtout au printemps.



© Bruno Begou



© Bruno Begou



Fête du Bleu 2019

St Martin—St Julien—Rencurel



La Vannerie paysanne

Saint-Julien-en-Vercors

Emmanuelle Brumelot-Aussibal

Installée en 2007 et adhère à un collectif de vanniers et d'osierculteurs professionnels.

Culture de 7 variétés d'osiers (Salix) selon le rythme lunaire de la biodynamie sur Les Alberts (St Julien), à St Martin, à St Vérand.

Rejets de l'année, coupés hors-sève, en lune descendante, triés par longueurs et variétés.

Pour le tressage, l'architecture et le génie végétal.

2T1/2 de récolte d'osier/an.



INFOS PRATIQUES

► MAIRIE & AGENCE POSTALE

Ouverture : de 9h à 12h

Les lundi, mardi, jeudi & vendredi

Fermeture le mercredi



En cas de fermeture : colis et courriers en instance déposés à la Poste de La Chapelle.

Contacts : 04 75 45 52 23:

mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr

www.stjulienvercors.fr

Permanence du maire sur RDV

Formalités administratives :

>Pour les élections municipales 2020, inscription sur les **listes électorales** jusqu'au 6^e vendredi avant les élections soit le 7 février 2020

>**Recensement militaire** à effectuer en mairie dans le mois suivant les 16 ans.

>Demandes de certificats d'immatriculation (**carte grise**) et de renouvellement de **permis de conduire** : uniquement de manière dématérialisée sur le site de la préfecture drome.gouv.fr rubriques : démarches administratives

>Délivrance et renouvellement de **carte d'identité et de passeport** : s'adresser à la mairie de la Chapelle-en-Vercors pour une prise rendez vous préalable au 04 75 48 20 12

► TRÉSORERIE LA CHAPELLE

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. 04 75 48 21 50

► CRECHE LES VERCOQUINS

Accueil du lundi au vendredi, de 8h15 à 18h. Inscription obligatoire

► PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou malades confié par la CCRV au Centre social La Paz de Saint-Jean. 04 75 47 76 55

► ASSISTANCES MATERNELLES

▲**Christine Blanc** : 04 75 47 08 97

Le village / Saint-Julien

▲**Laurence Drogue** : 06 0864 4917

Ponçon / Saint-Julien

▲**Claire-Lise Fillet** : 06 26 15 57 76

La Martelière / Saint-Julien

▲**Mélodie Torte** : 06 12 13 56 49

Les Berthonnets / Saint-Martin

► MAISON DE SERVICE AU PUBLIC & CENTRE DE RESSOURCES MULTIMÉDIA À SAINT-JEAN

Assistance aux démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossiers retraites ...) ainsi qu'un accès à un espace informatique et ateliers pour découvrir et maîtriser l'outil informatique, avec ou sans RDV. 04 75 05 21 12

► TRANSPORTS À LA DEMANDE

Réservation obligatoire 24h minimum avant le début de la course au :

0 810 26 26 07. Services assurés vers Villard de Lans pour les lignes de bus et vers le marché de La Chapelle le jeudi par les Taxis Ferlin.

► TRANSPORTS AVEC LE ROYANS EXPRESS

Service de transport à la demande sur le Royans et le Vercors assuré par le centre social La Paz : 04 75 47 76 55

► INFO CIRCULATION

Pour être tenu informé en temps réel des conditions de circulation notamment l'hiver, site : vh.ladrome.fr

► DRÔME SOLIDARITÉ

04 75 79 70 09. Numéro de téléphone pour répondre aux besoins des personnes âgées et handicapées et à leurs proches, joignable toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

► PERMANENCE DE L'ASSURANCE MALADIE

Permanence à La Chapelle, uniquement sur rendez-vous au 3646 ou sur le site Internet ameli.fr

► MÉDIATHÈQUE DE LA CHAPELLE

Ouverte : lundi 10h-12h / mercredi 14h - 17h / jeudi 10h-12h et 13h30-16h30 / vendredi 16h-18h30 / samedi 10h-12h. A côté du collège. Adhésion 10€. 04 75 48 15 92

► DÉCHETTERIE DE LA CHAPELLE

Du 1er juin au 30 septembre : Ouverte : lundi 13h30-16h30 / mercredi 13h30-16h30 / jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 / samedi 9h-12h et 14h-17h

Du 1er octobre au 31 mai : Ouverte : lundi 13h30-16h30 / mercredi 13h30-16h30 / jeudi 10h -12h et 13h-16h / samedi 10h-12h et 14h-17h

► LA PISTE RECY-CLABLE (RECYCLERIE)

La Chapelle, ouverte jeudi : de 9h30 à 12h et samedi de 10h à 12h

► PROFESSIONNELS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

La Chapelle

▲**Docteur Maire** 04 75 48 20 17

▲**Docteur Delorme** (nouvelle médecin)

▲**Pharmacie** 04 75 48 20 33

▲**Kinésithérapeute** 04 75 48 11 69

▲**Infirmiers** : Domy 06 28 40 66 65 - Bidault 06 14 40 49 20 - Philibert 06 11 14 75 22- Michelier 06 82 06 09 30

Saint-Martin

▲**Kinésithérapeute** 06 24 35 11 76

▲**Orthophoniste** 04 75 02 54 85

▲**Psychomotricienne** 07 83 67 38 62

▲**Sage-femme** 06 08 89 61 53

▲**Psychologue** 06 80 23 49 86

▲**Ostéopathe** 06 27 22 20 02

▲**Kinésiologue** 06 12 67 66 78

▲**Sophrologue** 06 80 07 03 89

▲**Réflexologue** 06 83 04 16 51

► AUTRES SERVICES

▲**Communauté des Communes du Royans-Vercors** 04 75 47 79 42

▲**Office de Tourisme** 04 75 48 22 54

▲**Gendarmerie** 04 75 48 24 44

▲**Vétérinaires** 04 75 48 24 13

N° d'urgence : SAMU 15

Police : 17 / Pompiers : 18

Numéro d'appel européen : 112

RETRO en photos

Musiques en Vercors



Rando lors de la Fête du Bleu



Concours de boules de l'Amicale



Cérémonie du 11 Novembre



Caméra en campagne : conférence et concert



Repas de Noël
du CCAS



Le Bienveilleur



Fête de la pomme

